

CHANSONS EN PARTAGE

Cette action remplace les « Classes qui Chantent » à la rentrée 2023.

Elle vise à favoriser la pratique du chant, les échanges entre classes et la constitution d'un répertoire commun.

Déroulement prévu :

Les différentes phases	Organisation matérielle
1-S'inscrire à l'action.	Sur le site de l'OCCE des Vosges https://ad88.occe.coop/ avant la fin octobre .
2-Choisir coopérativement un chant et l'enregistrer.	Envoi à l'OCCE pour fin décembre de l'enregistrement, des paroles, si possible de la partition.
3-Recevoir l'enregistrement d'une autre classe ou chorale.	L'OCCE transmet en janvier chaque enregistrement reçu à une classe de correspondants de même niveau avec les coordonnées de ses auteurs.
4-Apprendre la chanson reçue et partager son interprétation.	La classe apprend la chanson reçue, l'enregistre et l'offre aux correspondants avant la fin avril . Cet envoi peut être accompagné de ses ressentis, des illustrations inspirées par la chanson ... ou de tout autre élément que l'on souhaite partager.
5-Accéder au répertoire constitué	L'OCCE fournit aux classes étant allées au bout du processus un accès aux titres proposés par le collectif.

